

Isère

Livreurs à vélo arrêtés : « Nous ne sommes pas des délinquants »

Une dizaine de livreurs de repas sans papiers ont été arrêtés le 27 décembre. En soutien, syndicalistes, militants et politiques se mobilisent et dénoncent une application précoce de la loi immigration.

« On n'a rien fait de mal. Ce jour-là, on travaillait, c'est tout. » Ce jour-là, des livreurs à vélo pour de grandes plateformes ont été arrêtés par la police, sur la place Victor-Hugo à Grenoble ainsi qu'à Voiron, Bourgoin-Jallieu et Vienne. Ce mercredi 27 décembre, après un contrôle, ceux sans papiers ont été menottés et arrêtés, certains à Grenoble, d'autres envoyés à Lyon. Une opération de contrôle initiée par le procureur de la République de Grenoble qui a aussi permis, selon Éric Vaillant, de constater que les personnes qui se trouvaient « en situation irrégulière étaient gravement exploitées par ceux qui leur sous-louaient leur licence ».

Trois d'entre eux, relâchés, ont témoigné vendredi matin, au local de la CGT, au milieu d'autres livreurs, de syndicalistes, de militants associatifs et de personnalités politiques de gauche. Et tous ont fait part de



Syndicalistes, politiques et militants associatifs ont apporté leur soutien, ce vendredi, aux livreurs sans papiers arrêtés deux jours plus tôt. Photo Le DL/K.C.

leur totale incompréhension. « La police a bouclé la place Victor-Hugo. J'avais très peur, je n'ai pas compris pourquoi on nous menottait. Nous ne sommes pas des délinquants, nous travaillons. » La même stupeur à chaque témoignage : « J'écoute les informations, les discours de Darmanin. Il a dit qu'il fallait expulser les délinquants... mais nous, on travaille. J'ai été fouillé, même les chiens ont reniflé mes affaires, mon sac, je n'avais rien d'illégal... Je croyais qu'un délinquant, c'était quelqu'un qui était contre le peuple gaulois, comme celui qui a tué le professeur, ou quelqu'un qui vend de la drogue. Je ne pensais pas qu'un travailleur pouvait être considéré comme un délin-

quant. » Et tous réclament le droit à « travailler tranquillement ». « Nous n'avons pas de papiers donc nous n'avons droit à rien, pas même à travailler. Nous avons choisi d'être ni des voleurs ni des mendiants. On veut nourrir notre famille. Laissez-nous nous débrouiller pour ne pas mourir de faim. »

« Nous sommes exploités de tous les côtés »

Ceux qui n'ont pas été pris dans ce que des militants associatifs qualifient de « rafle », disent « avoir peur aujourd'hui ». Car ceux qui sont revenus de Lyon ont eu une obligation de quitter le territoire français ou

une interdiction de retour sur le territoire français. Ils aimeraient pourtant reprendre leurs livraisons : « J'ai des enfants, je ne peux pas rester sans travailler. » Sauf qu'ils n'ont toujours pas récupéré leurs vélos. « Nos vélos, nos sacs de livraisons, nos vêtements, on a dû les payer. »

Et c'est un des problèmes au quotidien puisque pour être partenaire des plateformes, il faut être auto-entrepreneur. Impossible sans papiers. Donc des personnes ouvrent des comptes et leur sous-louent la licence. « Nous sommes exploités de tous les côtés. Pourtant, quel que soit le temps, sous la neige ou la chaleur, nous livrons. Nous étions aux premières li-

gnes durant le Covid. Et aujourd'hui, on n'est plus en sécurité. » Impossible pour eux de refuser une course : « On ne peut livrer que de 18 à 22 heures, après cela, il n'y a plus de commande. Peu importent les kilomètres, on y va. Mais la seule chose qui intéresse les plateformes, ce n'est pas notre sécurité, c'est de savoir si la commande est arrivée à l'heure et si elle était encore chaude. »

Alors les livreurs de repas s'interrogent. « Est-ce à cause de notre couleur de peau ? À cause de la loi immigration ? Ou est-ce la réponse des plateformes à notre grève, il y a trois semaines, pour dénoncer nos conditions de travail ? »

● Katia Cazot

Grenoble met un local à disposition des livreurs

Alain Lavy, militant CGT, a dénoncé les arrestations du 27 décembre et salué le courage de ceux qui ont témoigné, « dans un contexte de très grande précarité pour ces travailleurs surexploités, mal payés, exposés chaque jour à de nombreux dangers. Leur situation est davantage fragilisée par le fait que beaucoup sont sans papiers ». N'hésitant pas à parler « du cynisme des plateformes qui jurent ne pas vouloir favoriser le travail illégal alors qu'elles l'exploitent sans vergogne » ou « de l'immense hypocrisie de l'État », ou encore « des sordides manœuvres du gouvernement qui vient de faire voter une loi et utilise les livreurs pour faire une démonstration de sa détermination à faire la guerre aux pauvres et aux migrants ». Mohamed Fofana,



La loi immigration et la sous-location des licences mettent les livreurs sans papiers en difficulté. Photo archives Le DL

syndicat CGT des livreurs 38, résumait : « Cette opération a été présentée comme visant à protéger les livreurs sans papiers de l'exploitation par ceux qui leur sous-louent leur compte. L'hypocrisie est totale car la meilleure protection, c'est leur régularisation

et non leur expulsion. »

Militants ou politiques de gauche ont tenu des discours de soutien aux livreurs de repas, se disant scandalisés par ces arrestations. Pierre Mériaux, adjoint à la mairie de Grenoble, ne faisait pas exception, s'insurgeant contre « ces rafles en pleines fêtes de Noël et avant que le Conseil constitutionnel ne se soit prononcé sur la loi immigration ». L'élu a rappelé que « la Ville ne peut changer le droit du travail. Par contre on peut veiller au vivre-ensemble. On va donc mettre un local à disposition des livreurs, pour leurs vélos, pour leur permettre de se reposer, de s'organiser, d'améliorer leur accès au droit. Et nous allons développer des actions de sensibilisation à la sécurité routière ».

● K.C.

Gérald Darmanin défend l'opération et invite Éric Piolle à « aimer les policiers »

Éric Piolle avait dès jeudi soir interpellé Gérald Darmanin, le ministre de l'Intérieur. « Ces personnes seraient donc suffisamment « régulières » pour attendre dans le froid de vous livrer vos repas, mais pas pour vivre dignement avec nous ? » a questionné le maire écologiste de Grenoble via les réseaux sociaux.

Gérald Darmanin a répliqué ce vendredi au micro de BFMTV. « J'invite M. le Maire de Grenoble à aimer les policiers et à soutenir la loi de la République. C'est ce que je faisais lorsque j'étais maire. »

« Le procureur de la République de Grenoble a communiqué pour dire que l'opération a été menée à l'initiative de la justice. C'est

une très bonne chose parce que la loi doit être respectée », a-t-il poursuivi.

Et évoquant la récente loi immigration qui doit passer par le Conseil constitutionnel avant d'être promulguée, il a ajouté : « Il y a une loi actuelle, on n'a pas le droit de travailler irrégulièrement sur le territoire national. Et on ne peut pas laisser des employeurs utiliser irrégulièrement des personnes en les exploitant. »

Et le ministre en profite pour tacler aussi Éric Piolle, avec lequel il a déjà ferraillé à plusieurs reprises, sur un registre voisin : « Je constate qu'il n'a pas de mots pour les policiers nationaux qui luttent contre l'insécurité parce qu'il refuse les caméras de vidéoprotection. »